



MINISTÈRE DES MINES



PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2024

I. INTRODUCTION

EITI-Madagascar est l'établissement public administratif à vocation économique qui a pour mission d'évaluer la mise en œuvre de la Norme ITIE à Madagascar, une référence mondiale dans la transparence et la bonne gouvernance du secteur extractif. Soutenue dans près de 60 pays de mise en œuvre par une coalition Gouvernement-Entreprises-Société Civile, l'ITIE prône que la population d'un pays se doit de regorger des exploitations des ressources naturelles qui en découle et se doit de contribuer au développement économique du pays.

L'EITI-Madagascar se doit :

- d'œuvrer pour la transparence des paiements et des revenus générés par les industries extractives ;
- de favoriser l'utilisation des revenus générées par les Industries Extractives afin qu'elle soit un moteur de la croissance économique et durable.

Étant un pays candidat depuis 2008 et actuellement un pays de mise en œuvre, Madagascar est dans sa troisième validation qui a débuté depuis le 01 juillet 2023. Outre cette validation, dans le cadre de la mise en œuvre de la Norme, les principales activités pour l'année 2024 seront notamment :

- Le recrutement de consultant dans l'élaboration du rapport ITIE 2022 ;
- L'organisation d'une consultation des parties prenantes dans l'élaboration du texte d'application du nouveau Code Minier ;
- L'organisation des ateliers régionaux de sensibilisation dans l'utilisation des ristournes auprès des collectivités territoriales décentralisées ;
- Les activités indispensables dans la mise en œuvre des 7 principales exigences de la norme ITIE 2023 ;
- L'élaboration du plan quinquennal de l'établissement ;

II. FINANCEMENT

Le point 5 de l'Exigence n°1 de la Norme ITIE 2023, adoptée lors de la Conférence Mondiale de l'ITIE à Dakar au Sénégal du 13 au 14 Juin 2023 : « exige du Groupe Multipartite de maintenir un Plan de Travail pour la mise en œuvre. Le Plan de Travail doit aborder les thèmes les plus pertinents pour la Gouvernance des ressources naturelles, conformément aux priorités nationales ; en tenant compte, notamment des questions liées à la corruption, à l'égalité des genres, à la transition énergétique, à la perception des recettes, à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle et à d'autres questions clés de Gouvernance du secteur extractif, ainsi que des consultations tenues avec les principales parties prenantes. Ce Plan de Travail doit inclure les activités mesurables et assorties

de délais visant à atteindre les objectifs convenus et à mettre en œuvre les recommandations issues de la Validation et de la déclaration avec un budget entièrement chiffré qui identifie les sources de financement ». D'où, la confection du présent Plan de Travail Annuel 2024, en abrégé PTA 2024. Les recettes prévisionnelles de l'établissement pour l'année 2024 seront d'un total de 672 225 000 Ariary, seront constitués par :

- Un transfert du budget général de l'État ;
- Un quote-part de frais d'administration et de redevances minières ;
- Un financement du gouvernement américain dans le projet de divulgation systématique des données de paiement du secteur extractif ;

Les dépenses de l'établissement pour cette année 2024 seront décomposées notamment par :

- Les acquisitions de fournitures de bureau et des consommables informatiques ;
- Les déplacements et missions des responsables du Secrétariat Exécutif ;
- La réparation du véhicule tout terrain de l'établissement ;
- L'organisation des consultations publiques ;
- L'élaboration du Rapport ITIE 2022 ;
- Les contrats de télécommunications ;
- Le paiement du frais d'adhésion de Madagascar ;
- Le remboursement de frais de déplacement des membres du Comité National ;
- La mise en place du système de divulgation des données en partenariat avec le gouvernement américain.

III. PLAN DE TRAVAIL 2024

Le Plan de Travail 2024 présenté ci-dessous est le résultat des séances de travail du Groupe Multipartite (GMP), suivant sept (07) axes stratégiques qui sont décrits comme suit :

1. **Supervision par le Groupe multipartite :** Engagement du gouvernement, des entreprises extractives, de la société civile et de la Groupe Multipartite, Plan de travail et suivi et examen (Exigence 1.1 à 1.4 de la Norme EITI).

Ce premier axe est composé de vingt-cinq (25) activités pour un montant de 300 300 000 Ariary qui sont détaillées dans l'annexe, sous le tableau n°2, page 6.

2. **Cadre juridique et institutionnel, Contrat, Licence, Propriété effective et Participation de l'État :** (Exigence 2.1 à 2.6 de la Norme EITI)

Il comprend quatorze (14) activités pour un montant de 5 000 000 Ariary qui sont détaillées dans l'annexe, sous le tableau n°2, page 8 et 9.

3. **Exploration et production :** (Exigence 3 de la Norme EITI)

Il comporte quatre (04) activités et se trouvent dans l'annexe, tableau n°2, page 10.

4. **Gestion et Collecte des recettes :** (Exigences n°4.1 à 4.10 de la Norme EITI)

Il comprend dix-neuf (19) activités pour un montant de 125 000 000 Ariary. Les activités qui se rapportent à cet axe sont indiquées dans le tableau n°2 pages 10, 11 et 12.

5. **Gestion et répartition des recettes :** (Exigences 5.1 à 5.3 de la Norme EITI)

Il comprend cinq (05) activités qui se trouvent dans l'annexe sous le tableau n°2, page 13.

6. **Dépenses sociales et économiques :** (Exigences 6.1 à 6.4 de la Norme EITI)

Cet axe comporte six (06) activités pour un montant de 5 000 000 Ariary qui se trouvent dans l'annexe sous le tableau n°2, page 14.

7. **Résultats et impact :** (Exigence 7.1 à 7.4 de la Norme EITI)

Il comprend vingt-sept (27) activités pour un montant 61 000 000 Ariary. Les activités y afférentes se trouvent dans l'annexe sous le tableau n°2, pages 14, 15, 16 et 17.

ANNEXE

Tableau 1 : Prévisions de dépenses de l'Établissement pour 2024

N° Comptes				Intitulés	En Ariary	En USD
6	1	1	1	Fournitures et articles de bureau	5 000 000	1 100
6	1	1	2	Imprimés, cachets et documents administratifs	1 000 000	220
6	1	1	3	Consomptibles informatiques	15 000 000	3 300
6	1	3	1	Carburants et lubrifiants	137 800 000	30 290
6	2	1	3	Entretien de véhicules	20 000 000	4 400
6	2	2	1	Fêtes et cérémonies officielles	60 000 000	13 200
6	2	2	4	Impression, reliures, insertions, publicité et promotion	1 520 000	335
6	2	3	1	Frais de déplacements intérieurs	30 000 000	6 600
6	2	4	1	Indemnités de missions intérieures	60 000 000	13 200
6	2	6	3	Redevances téléphoniques mobiles	10 000 000	2 200
6	2	6	4	Internet	23 380 000	5 200
6	2	8	3	Prestations de service	99 000 000	21 800
6	2	8	5	Services bancaires et assimilés	1 500 000	330
6	2	8	6	Cotisations et divers	50 000 000	10 990
6	2	8	7	Personnel extérieur au service	30 600 000	6 700
Total des dépenses de fonctionnement					544 800 000	119 750
2	0	1	4	Logiciels informatiques et assimilés	112 500 000	24 725
Total des dépenses d'investissement					112 500 000	24 725
TOTAL DES DÉPENSES					657 300 000	144 460

Tableau 2 : Récapitulatif du plan de travail par bailleur de fonds (exprimé en ariary)

EXIGENCES		ACTIVITÉS	ETAT	PTF	TOTAL
EXIGENCE 1 : Supervision par le groupe multipartite	1.1 Engagement du gouvernement	Organiser des séances de sensibilisation et d'information sur la Norme 2023	1 000 000	0	1 000 000
		Définir et mettre en œuvre des activités de dissémination des publications EITI	0	0	0
		Sensibiliser les partenaires pour financer les activités de l'EITI	1 000 000	0	1 000 000
		Régulariser les arriérés d'indemnité du personnel	0	0	0
		Mettre à jour et valider le plan d'action du collège administration	0	0	0
		Élaborer un texte réglementaire sur la divulgation systématique des données ITIE par le biais des systèmes des régies du Gouvernement	0	0	0
		Mettre en œuvre les recommandations sur l'intégration des données à l'endroit des parties prenantes et particulièrement de l'OMNIS, du BCMM et de l'EITI Madagascar validée par le GMP dans le cadre de la mission volet 1 sur l'intégration des données	0	0	0
	1.2 Engagement des entreprises extractives	Organiser des séances de sensibilisation et de formation pour les entreprises sur la Norme 2023	0	0	0
		Faire valider un plan d'action pour les industries extractives	0	0	0
		Mettre en place un système d'auto-déclaration à jour (Exercice N-1)	0	112 500 000	112 500 000
		Organiser des ateliers d'échange entre les organisations de la société civile	2 000 000	0	2 000 000

	1.3 Engagement de la Société Civile	membres et non membres du Comité National			
		Documenter continuellement les activités menées par les OSC au sein des communautés affectées par les activités d'extraction	0	0	0
		Faire valider un plan d'action pour le collège de la Société civile	0	0	0
		Proposer des points à l'ordre du jour des réunions du GMP afin de discuter de la gouvernance du secteur extractif	0	0	0
		Rechercher des financements pour réaliser les activités du Collège des Organisations de la Société Civile (Renforcement de compétence, etc ...)	0	0	0
		Divulguer des informations sur la gestion et le suivi de l'impact environnemental des industries extractives	0	0	0
		Discuter la transparence des paiements relatifs aux activités sociales et environnementales	0	0	0
	1.4 Groupe Multipartite	Assurer le bon fonctionnement du Secrétariat Exécutif	137 800 000	0	137 800 000
		Assurer que les PV de réunion soient disponibles en ligne	0	0	0
		Assurer la liaison avec le Secrétariat International EITI	45 000 000	0	45 000 000
		Demander des financements des activités auprès des partenaires techniques et financiers	0	0	0
		Divulgarion systématique de données et informations sur le site internet de l'EITI, du BCMM et de l'OMNIS	0	0	0

	1.5 Plan de travail, suivi et examen	Sensibiliser le GMP sur le nouveau modèle de validation en 3 parties : engagement du gouvernement, transparence et utilisation des données ITIE	1 000 000	0	1 000 000
		Faire un suivi des mesures correctives et des recommandations de la validation	0	0	0
		Établir un cycle consultatif de planification et de suivi du travail permettant d'assurer la pertinence et la redevabilité de la mise en œuvre de l'ITIE	0	0	0
EXIGENCE 2 : Cadre juridique et institutionnel, contrats et licences	2.1 Cadre légal et régime fiscal	Suivre les recommandations du rapport de diagnostic du Bureau du Cadastre Minier (BCMM)	1 000 000	0	1 000 000
		Divulguer les informations sur le processus statutaire afférent au transfert de licences dans le secteur pétrolier, gazier et minier	0	0	0
	2.2 Octroi de licences et de contrats	Mettre en place un processus de divulgation en temps réel des octrois de licence, de contrats et de transferts auprès de l'OMNIS/BCMM par la divulgation systématique	0	0	0
	2.3 Registre des licences	Continuer la mise à jour de la gestion du cadastre en ligne du BCMM et mettre en place un registre de divulgation en ligne auprès de l'OMNIS	0	0	0
	2.4 Contrats	Tenir un atelier de formation du Comité National sur l'Exigence 2.4 et la liste de vérification pour la divulgation des contrats	1 000 000	0	1 000 000
		Accompagner l'OMNIS pour la publication des contrats signés après le 01 janvier 2021	0	0	0

	2.5 Propriété réelle	Organiser des séances de travail avec les parties prenantes pour la mise en place du registre des bénéficiaires effectifs	3 000 000		3 000 000
		Mettre en place un registre des bénéficiaires effectifs au niveau du BCMM et de l'OMNIS	0	0	0
	2.6 Participation de l'Etat	Publier annuellement les changements	0	0	0
		Établir un mécanisme régulier de divulgation des volumes et des valeurs de production pour tous les minerais	0	0	0
EXIGENCE 3 : Exploration et production	3.1 Exploration	Établir un mécanisme régulier d'un processus systématique de divulgation des résultats des explorations	0	0	0
	3.2 Production	Intégrer ce point dans le rapport de réconciliation	0	0	0
	3.3 Exportation	Établir un mécanisme régulier de divulgation des volumes et des valeurs des exportations	0	0	0
	3.4 Émission de gaz à effet de serre	A insérer dans les rapports	0	0	0
EXIGENCE 4 : Collecte des recettes	4.1 Divulgation exhaustive des taxes et recettes	Vérifier l'applicabilité dans les prochains rapports EITI	0	0	0
		Vérifier l'applicabilité dans les prochains rapports EITI	0	0	0
	4.2 Recette des ventes des parts de production de l'Etat ou autres recettes perçues en nature	Définir de la matérialité des recettes publiques provenant du transport de minerais	0	0	0
	4.3 Dispositions relatives aux	Déterminer qui sont les entreprises publiques	0	0	0

	infrastructures et Accords de troc				
	4.4 Recette provenant du Transport	Améliorer les divulgations de la part de ces sociétés dans les Rapports EITI	0	0	0
	4.5 Transactions liées aux Entreprises d'État	Publier les Procès-Verbaux des conseils d'administration ou communiqués de presse sur les principales décisions du conseil de ces compagnies	0	0	0
		Publier les rapports financiers Ad hoc et les états de comptes des entreprises publiques	0	0	0
	4.6 Paiements infranationaux	Suivre les recommandations du rapport sur les paiements infranationaux	0	0	0
		Intégrer les informations sur les paiements infranationaux dans les Rapports EITI	0	0	0
	4.7 niveau de ventilation	Introduire la notion de déclaration par projet dans la réalisation des prochains rapports EITI	0	0	0
		Publier les données ITIE en les ventilant par rapport à chaque projet, pour les impôts qui sont prélevés sur la base des licences (ex. recettes non fiscales).	0	0	0
		Revoir la définition du terme "Projet"	0	0	0
	4.8 Ponctualité des données	Réaliser une réconciliation des flux financiers entre les industries extractives et l'État - pour l'année fiscale 2022	100 000 000	0	100 000 000
	4.9 Qualité et assurance des données	Mettre en œuvre le protocole d'accord avec la Cour des comptes dans la réalisation des prochains rapports EITI	25 000 000	0	25 000 000
		Publier sur le site web de l'EITI Madagascar les rapports financiers du BCMM et de l'OMNIS sur la réaffectation	0	0	0

		des fonds qu'ils prélèvent et leurs utilisations			
		Engager des discussions avec l'OECFM pour l'intégration de la certification des canevas ITIE dans les travaux du CAC	0	0	0
	4.10 Coût des projets	Divulguer les politiques et les pratiques du gouvernement en matière de suivi des coûts des projets pétroliers, gaziers et miniers et de gestion des risques de perte de recettes.	0	0	0
		Divulguer les rapports sur les coûts finaux et les contrôles fiscaux ou des résumés de ces rapports, notamment les coûts considérés comme non recouvrables et les coûts considérés comme non déductibles, ainsi que toute recette supplémentaire à percevoir en conséquence	0	0	0
		Divulguer les coûts déclarés ventilés par projet ainsi que par coûts liés aux dépenses d'exploitation et d'investissement	0	0	0
EXIGENCE 5 : Gestion et répartition des recettes	5.1 Répartition des recettes	Divulguer les textes règlementaires sur le calcul de transfert en faveur de chaque unité gouvernementale locale	0	0	0
	5.2 Transferts infranationaux	Créer un logiciel en ligne par le BCMM qui serait consultable par les communes à travers un identifiant	0	0	0
		Intégrer les informations dans le rapport de réconciliation	0	0	0
		Continuer et améliorer la publication des transferts infranationaux dans les prochains rapports	0	0	0
	5.3 Information supplémentaire sur la gestion des	Définir les dépenses fiscales et intégrer la divulgation des dépenses quasi fiscales dans les prochains rapports EITI	0	0	0

	revenus et des dépenses				
EXIGENCE 6 : Dépenses sociales et économiques	6.1 Dépenses sociales et paiements environnementaux	Continuer et améliorer la publication des dépenses sociales et environnementales dans les prochains rapports	0	0	0
		Intégrer l'approche genre dans les informations contextuelles lors de la réalisation des rapports EITI	0	0	0
	6.2 Dépenses quasi budgétaires	Sensibiliser l'opinion publique et le Gouvernement pour faciliter les déclarations quasi - fiscales	0	0	0
	6.3 Contribution du secteur extractif à l'économie	Assurer la divulgation des contributions économiques du secteur dans les prochains rapports de réconciliation EITI	0	0	0
	6.4 Impact environnemental et social des activités extractives	Intégrer dans le rapport les dispositions légales, réglementaires relatives à la gestion et au suivi environnemental y compris les sanction et obligations environnementales ...	0	0	0
		Publier des rapports synthétiques sur les Rapports EITI	5 000 000	0	5 000 000
EXIGENCE 7 : Résultats et impact	7.1 Débat public	S'approprier du rapport d'évaluation de l'utilisation des données ITIE et propositions d'actions de valorisation et mettre en œuvre les recommandations de plan d'action validée par le GMP	0	0	0
		Remplissage du fichier de données résumées sur la base du Rapport	0	0	0
		Organiser des ateliers-débats et sensibilisation dans les régions minières	20 000 000	0	20 000 000
		Organiser des ateliers thématiques au niveau national et régional (lutte contre la corruption, transition énergétique)	0	0	0

		Organiser une conférence nationale EITI	10 000 000	0	10 000 000
		Élaborer une stratégie de communication EITI	10 000 000	0	10 000 000
		Organisation d'un débat public dans le processus d'adoption du décret d'application du nouveau Code Minier par l'EITI-Madagascar	5 000 000	0	5 000 000
		Organisation d'un atelier régional de sensibilisation et de débat sur l'utilisation des ristournes auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées par l'EITI-Madagascar	5 000 000	0	5 000 000
		Résumer et comparer la part de chaque flux de revenus au revenu total obtenu par chaque niveau des entités de l'État	3 000 000	0	3 000 000
		Finaliser la cartographie des données disponibles et faire une étude de faisabilité si nécessaire	0	0	0
		Faire le suivi des recommandations des Rapports de réconciliation EITI	0	0	0
		Faire le suivi des mesures correctives issues de la validation	0	0	0
	7.2 Accessibilité des données et données ouvertes	Maintien du site internet	1 000 000	0	1 000 000
		Convenir d'une politique d'ouverture de données	1 000 000	0	1 000 000
		Publier sur le site web de l'EITI Madagascar les données des Rapports EITI en format données ouvertes (xlsx or csv)	0	0	0
		Remplir les fichiers donnés résumées après publication des rapports EITI	0	0	0
		Évaluer les niveaux de progrès réalisés pour chaque recommandation	0	0	0

	7.3 Recommandations tirées de la mise en œuvre de l'ITIE	Prendre une ou deux recommandations pertinentes de l'administrateur indépendant et les transformer en une réforme gagnante	3 000 000	0	3 000 000
		Renforcement de la collaboration multipartite entre le Gouvernement, les Entreprises extractives et les communautés locales pour une bonne gouvernance du secteur	3 000 000	0	3 000 000
		Information au préalable des communautés locales en vue de les préparer pour la consultation publique dans la réalisation des RSE d'un nouveau projet minier	0	0	0
		Mise en place et respect des « KPI » ou standards pour minimiser les effets néfastes des industries extractives sur l'environnement et la biodiversité, tout en garantissant un accès durable aux ressources non renouvelable	0	0	0
		Mise en place de disposition de traçabilité depuis la source dans la chaîne de valeur des produits miniers en vue d'éradiquer les blanchiments des capitaux	0	0	0
	7.4 Résultats et impacts de la mise en œuvre	Définir des activités de dissémination des publications ITIE en cohérence avec le nouveau modèle de validation	0	0	0
		Continuer le suivi des recommandations issues du rapport sur le diagnostic des informations géo scientifiques	0	0	0
	TOTAL			383 800 000	112 500 000

